

Col de la Bâtie (102-2)

Promenade agréable en forêt domaniale.

Point de départ : Maison forestière des Raux
Dénivelé positif : 330 m
Distance : 5km
Temps de marche : 2h aller/retour

Cartographie : carte IGN N°3138 Est, La Motte
Chalancon ou carte IGN Top 25 -3138 OT Saint
Nazaire
Balisage triangles jaunes n° 102-2

Description du circuit.

Point de départ : A 3.5km de Saint Nazaire le désert, sur la route de Saillans, à droite après le pont étroit, avant la maison forestière de Raux.

Emprunter le chemin d'exploitation de l'ONF qui monte régulièrement jusqu'au col. C'est également un itinéraire équestre qui continue vers Brette. Prenez votre temps et profitez de la vue sur Couspeau et Reychas.

Au col, la Servelle domine le hameau des Raynauds et du Monestier, de la commune de Brette.

Passez le col pour découvrir la vallée de la Brette.

NB : Cet itinéraire fait partie d'un circuit de 5h et 15km - Tour du Parquet

